

Qui déshonore la Mère ne peut honorer le Fils

Publié le 24 juin 2019
2 minutes

La nouvelle messe, **on vient de le voir**, est une insulte à la très Sainte Vierge Marie.

La question devient forcément celle-ci : comment un catholique qui aime filialement sa Mère peut-il assister à une messe qui La déshonore gravement, intentionnellement ? Célébrer cette messe, y assister, c'est au moins matériellement - participer à l'insulte, s'en faire le complice. Pouvons-nous courir ce risque ? Cette messe qui déshonore la Mère ne peut honorer le Fils. N'honorant pas le Fils, peut-elle honorer le Père ?

Tout se tient. Y compris la question des grâces conférées. Une messe d'où est chassée la Médiatrice de toutes grâces, la vraie « Mère des vivants », peut-elle être source abondante, fontaine de Vie ? Étonnons-nous de la stérilité qu'elle engendre partout, de l'anémie spirituelle qui l'accompagne.

Pour nous, soyons fiers d'avoir récupéré au grenier les sept portraits glorieux, de les exposer, même s'il ne s'agit que des murs d'un garage. Que chez nous, pour reprendre l'Écriture, la Sainte Vierge soit *Quasi Mater Honorificata*... comme une Mère entourée d'honneur. Qu'elle soit *Regina Mater* pour être en même temps *Vita nostra, Spes nostra*. Si nous sommes obligés d'assister à une messe déshonorante, sachons compenser l'offense par la récitation aimante du *Magnificat* : « Désormais toutes les nations Me diront bienheureuse ! »

C'est empêcher l'ennemi de triompher totalement, c'est préparer le triomphe attendu : « À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera... » et le missel de l'insulte sera rejeté !

Source : D'après un article du R.P. Eloi Devaux dans Fideliter n°99 de mai-juin 1994 /La Porte Latine du 24 juin 2019

[1 partie : La nouvelle messe : et pendant les vacances ?](#)

[2 partie : Une parabole éclairante](#)

[3 partie : De la messe de la louange à la messe de l'insulte](#)

[4 partie : Qui déshonore la Mère ne peut honorer le Fils](#)